

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 30 juin 2017

Etaient présents les 9 membres suivants :

Mesdames Monique FAURE, Samia MOUHOUBI-REY, Anne Marie CHARLES, Caroline JULLIEN

Messieurs Pierre MORAND, Didier CHENEAU, Nicolas BARBE, Philippe RODRIGUEZ, Claude WIART.

Etaient excusés : Audrey ABDELAOUI, Régis BIRON, Cécile JANNON, Marc GIRAUD, Olivier LE BRIZ, Claire MOURABY

1 / Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection Sénatoriale du 24 septembre 2017

Effectif légal du conseil municipal : 15 / Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 9

Nombre de délégués à élire : 3 / Nombre de suppléants à élire : 3

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de 3 délégués et de ses 3 suppléants en vue de la prochaine élection des sénateurs. Elle a rappelé que les délégués et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue comme prévu dans la circulaire du 12 juin 2017.

• Élection des 3 délégués :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Résultat : Madame Monique FAURE, née le 26/02/1944, a été proclamée élue avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de délégué.

Monsieur Claude WIART, né le 18/07/1963, a été proclamé élu avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de délégué.

Monsieur Didier CHÉNEAU, né le 03/12/1975, a été proclamé élu avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de délégué.

• Élection des 3 suppléants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de vote blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Résultat : **Madame Samia MOUHOUBI REY**, née le 23/09/1963, a été proclamée élue avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de suppléant
Monsieur Pierre MORAND, né le 30/11/1965, a été proclamé élu avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de suppléant
Monsieur Nicolas BARBE, né le 25/01/1980, a été proclamé élu avec 9 suffrages au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat de suppléant

2 / Déclaration de Projet n°2 et mise en compatibilité du PLU

Madame le Maire explique que le projet n°1 sur la zone AUd (à urbaniser différée) propriété communale, a été abandonné par M. KONIECZNY

Un nouveau projet est proposé par un autre porteur privé.

La zone proposée à la vente sera plus restreinte, ce projet concerne toujours la création de commerces et de logements sur cette même zone AUd.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de lancer une procédure de déclaration de projet n°2 et de mise en compatibilité du PLU
- Accepte le devis du bureau d'étude LATUILLERIE pour 5 000.00€HT (6000€TTC) et le charge de cette mission